



**BUDGET ANNEXE**  
**« CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »**

**RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET**  
**SUPPLEMENTAIRE**

**EXERCICE 2023**

## SOMMAIRE

<b>1. Présentation générale du budget supplémentaire du budget annexe « centre de formation d'apprentis »</b>	<b>3</b>
<b>2. La trajectoire financière du budget annexe « centre de formation d'apprentis »</b>	<b>4</b>
2.1 L'affectation du résultat 2022 du budget annexe « centre de formations d'apprentis »	4
2.2 Les indicateurs de gestion du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	5
2.3 La dette du budget annexe « centre de formation d'apprentis »	6
<b>3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « centre de formation d'apprentis »</b>	<b>7</b>
<b>4. La section d'exploitation du budget annexe « centre de formation d'apprentis »</b>	<b>8</b>
4.1 Les recettes d'exploitation du budget supplémentaire	8
4.2 Les dépenses d'exploitation du budget supplémentaire	9
<b>5. La section d'investissement du budget annexe « centre de formation d'apprentis »</b>	<b>10</b>
5.1 Les dépenses d'investissement du budget supplémentaire	10
5.2 Les recettes d'investissement du budget supplémentaire	11

## 1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

Le budget supplémentaire a pour vocation de prendre en compte les résultats de l'exercice précédent, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permettent ainsi de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans les documents budgétaires précédents.

Le budget supplémentaire du budget annexe « centre de formation d'apprentis » est voté en Conseil de la Métropole.

Le budget supplémentaire qui vous est soumis se caractérise principalement par des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget primitif le 19 janvier 2023.

Il conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ +1,45 M€ en section de fonctionnement / exploitation.
- ✓ +27,58 M€ en section d'investissement.

En M€	BP 2023	Proposition BS 2023	Total après BS 2023
<b>Section de fonctionnement / d'exploitation</b>	<b>7 016 800,00</b>	<b>1 447 335,28</b>	<b>8 464 135,28</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>245 000,00</b>	<b>27 584 591,92</b>	<b>27 829 591,92</b>

## 2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

### 2.1 L'AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATIONS D'APPRENTIS »

A l'occasion du budget supplémentaire les résultats de l'exercice précédent sont repris. Ce n'est pas le cas dans ce budget supplémentaire, le budget annexe « centre de formation d'apprentis » étant créé au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## 2.2 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe « centre de formation d'apprentis » suite au budget supplémentaire, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

<b>Epargne de gestion courante</b>	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => <b>Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement</b>
<b>Epargne de gestion</b>	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => <b>Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).</b>
<b>Epargne brute</b>	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => <b>Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement</b>
<b>Epargne nette</b>	= épargne brute - annuité en capital de la dette => <b>Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement</b>

Budgets annexes centre de formation d'apprentis	Total voté 2023	Total après BS	Evolution BS	
			K€	%
<i>Recettes de gestion courante</i>	7 017 K€	8 462 K€	1 445 K€	21%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	6 508 K€	6 599 K€	91 K€	1%
<b>Epargne de gestion courante (EBG)</b>	<b>509 K€</b>	<b>1 864 K€</b>	1 355 K€	266%
<b>Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)</b>	<b>7%</b>	<b>22%</b>		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0	0	0	
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	264 K€	264 K€	0	0%
<b>Résultat exceptionnel large</b>	<b>-264 K€</b>	<b>-264 K€</b>	0	0%
<b>Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)</b>	<b>245 K€</b>	<b>1 600 K€</b>	1 355 K€	553%
<b>Taux d'épargne de gestion</b>	<b>3%</b>	<b>19%</b>		
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	0	228 K€	228 K€	
<i>Recettes réelles</i>	7 017 K€	8 462 K€	1 445 K€	21%
<i>Dépenses réelles</i>	6 772 K€	7 091 K€	319 K€	5%
<b>Epargne brute (EBE)</b>	<b>245 K€</b>	<b>1 372 K€</b>	1 127 K€	460%
<b>Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)</b>	<b>3%</b>	<b>16%</b>		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0	1 068 K€	1 068 K€	
<b>Epargne nette (ENE)</b>	<b>245 K€</b>	<b>304 K€</b>	59 K€	24%
<b>Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)</b>	<b>3%</b>	<b>4%</b>		

Il est constaté une variation importante des taux de l'épargne de gestion courante qui se répercute sur l'ensemble des autres indicateurs de gestion. Le taux évolue de 7% au budget primitif à 22% soit 15% supplémentaires. Cette variation agit en trompe l'œil du fait de l'inscription au budget annexe de l'emprunt pour la construction du nouveau centre de formation qui entraîne l'augmentation de la participation d'équilibre qui vient abonder les recettes de gestion courantes et les ratios.

Le taux d'épargne de gestion suit une évolution similaire avec un taux de 19%.

L'intégration des charges d'intérêts au calcul de l'épargne brute, et de l'annuité en capital pour le taux d'épargne nette entraînent un impact sur les ratios avec au final un taux d'épargne nette de seulement 4%.

### 2.3 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

En k€	Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023( hors ICNE)	Emprunt inscrit avant BS 2023	Variation BS 2023 de l'emprunt inscrit	Variation prévisionnelle du stock de dette sur l'exercice 2023	Variation prévisionnelle du stock de dette sur l'exercice 2023
Volume	0	1 068 K€	228 K€	0	9 200 K€	8 132 K€	#DIV/0!

Le budget supplémentaire a été l'occasion de transférer le passif lié au « centre de formation d'apprentis » du budget principal vers le budget annexe.

Deux emprunts correspondant au financement de la construction du nouveau centre de formation sont transférés au budget annexe « centre de formation des apprentis ». L'encours de dette ainsi transféré au 1<sup>er</sup> janvier 2023 équivaut à un montant de 9 200 K€, avec 228 K€ d'intérêts et un capital à rembourser de 1 068 K€ sur 2023.

### 3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle d'investissement du budget annexe « centre de formation d'apprentis » avec les principaux indicateurs de suivi.

En K€	Programmes	AP Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2023	AP Variation annuelle du volume BP 2023	AP Variation annuelle du volume BS 2023	AP Variation annuelle du volume total (BP+DM+BS)	Crédit de paiement voté 2023	AP reste à financer après le Budget Supplémentaire	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	01	1 200 K€	1 200 K€	0	0	0	376 K€	824 K€	2 Ans
<b>Total</b>		<b>1 200 K€</b>	<b>1 200 K€</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>376 K€</b>	<b>824 K€</b>	<b>2 Ans</b>

Le volume d'Autorisation de Programme (AP) au 1<sup>er</sup> janvier 2023 s'élevait 1 200 K€. Il n'y a pas de variations votées lors des étapes antérieures. Ainsi, en prenant en compte le volume de crédit de paiement voté en 2023, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étend sur 2 ans.

## 4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

### 4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Total voté 2022	BP 2023	BS 2023	Total après le BS 2023	Evolution en % Total après BS/BP 2023
<b>Recettes réelles</b>	<b>0</b>	<b>7 017 K€</b>	<b>1 445 K€</b>	<b>8 462 K€</b>	<b>21%</b>
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>0</b>	<b>7 017 K€</b>	<b>1 445 K€</b>	<b>8 462 K€</b>	<b>21%</b>
013 - Atténuations de Charges				0	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		111 K€		111 K€	0%
73 - Impôts et taxes sauf 731					
74 - Dotations et participations		6 906 K€	1 445 K€	8 351 K€	21%
75 - Autres produits de gestion courante				0	
<b>Autres recettes de fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
76 - Produits financiers					
77 - Produits exceptionnels				0	
78 - Reprises sur provisions				0	
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 K€</b>	<b>2 K€</b>	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			2 K€	2 K€	
<b>Total recettes d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>7 017 K€</b>	<b>1 447 K€</b>	<b>8 464 K€</b>	<b>21%</b>
002 - Excédent reporté				0	
<b>Total des Recettes d'exploitation cumulées</b>	<b>0</b>	<b>7 017 K€</b>	<b>1 447 K€</b>	<b>8 464 K€</b>	<b>21%</b>

Les recettes de fonctionnement augmentent suite au budget supplémentaire de 21% avec 1 447 K€ de prévus répartis de la façon suivante :

- ✓ 2 K€ en transfert entre section pour l'amortissement des subventions ;
- ✓ 1 445 K€ de participation d'équilibre du budget principal suite au transfert de l'emprunt concernant la création du nouveau centre de formation.

## 4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Total voté 2022	BP 2023	BS 2023	Total après le BS 2023	Evolution en % Total après DM/BP 2022
<b>Dépenses réelles</b>	<b>0</b>	<b>6 772 K€</b>	<b>319 K€</b>	<b>7 091 K€</b>	<b>5%</b>
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>0</b>	<b>6 508 K€</b>	<b>91 K€</b>	<b>6 599 K€</b>	<b>1%</b>
011 - Charges à caractère général		1 788 K€	91 K€	1 879 K€	5%
012 - Charges de personnel et frais assimilés		4 538 K€		4 538 K€	0%
014 - Atténuations de Produits					
65 - Autres charges de gestion courante		182 K€		182 K€	0%
<b>Autres dépenses d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>264 K€</b>	<b>228 K€</b>	<b>492 K€</b>	<b>86%</b>
66 - Charges financières			228 K€	228 K€	
67 - Charges exceptionnelles		264 K€		264 K€	0%
68 - provisions					
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>0</b>	<b>245 K€</b>	<b>1 128 K€</b>	<b>1 373 K€</b>	<b>461%</b>
023 - Virement à la section d'investissement		78 K€	990 K€	1 068 K€	1269%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		167 K€	138 K€	305 K€	83%
<b>Total dépenses d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>7 017 K€</b>	<b>1 447 K€</b>	<b>8 464 K€</b>	<b>21%</b>
002 - Déficit reporté					
<b>Total dépenses d'exploitation cumulées</b>	<b>0</b>	<b>7 017 K€</b>	<b>1 447 K€</b>	<b>8 464 K€</b>	<b>21%</b>

Les variations des dépenses de fonctionnement se déclinent ainsi :

- ✓ Les charges à caractère général augmentent de 5% avec 91 K€ qui concernent des régularisations de rattachement suite aux rejets des contrepassations pour 51 K€ et des crédits de l'informatique non prévus au moment du budget primitif pour 39 K€ ;
- ✓ Sur les charges financières, 228 K€ sont ajoutés pour les charges d'intérêts des emprunts transférés au budget ;
- ✓ En transfert entre sections pour l'amortissement des biens, 138 K€ supplémentaires sont prévus dans le cadre de la gestion patrimoniale ;
- ✓ Le virement à la section d'investissement est augmenté de 990 K€ pour financer le remboursement de l'emprunt.

## 5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS »

### 5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Total voté 2022	BP 2023	BS 2023	Total après le BS 2023	Evolution en % Total après DM/BP 2022
<b>Dépenses réelles</b>	<b>0</b>	<b>245 K€</b>	<b>1 207 K€</b>	<b>1 452 K€</b>	<b>492%</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>0</b>	<b>245 K€</b>	<b>139 K€</b>	<b>384 K€</b>	<b>57%</b>
13 - Subventions d'investissement				0	
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)					
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)					
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				0	
Total des opérations d'équipement		245 K€	139 K€	384 K€	57%
<b>Dépenses financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 068 K€</b>	<b>1 068 K€</b>	
16 - Emprunts et dettes assimilées			1 068 K€	1 068 K€	
26 - Participations et créances rattachées					
27 - Autres immobilisations financières					
45 - Opérations pour le compte de tiers (6)					
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26 378 K€</b>	<b>26 378 K€</b>	
040 - Opérations de transfert entre sections			2 K€	2 K€	
041 - Opérations patrimoniales			26 376 K€	26 376 K€	
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>245 K€</b>	<b>27 585 K€</b>	<b>27 830 K€</b>	<b>11259%</b>
001 - Solde d'exécution négatif					
<b>Total dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>0</b>	<b>245 K€</b>	<b>27 585 K€</b>	<b>27 830 K€</b>	<b>11259%</b>

Les dépenses d'investissement du budget annexe « centre de formation d'apprentis » enregistrent une forte augmentation principalement due à la reprise sur le budget annexe du patrimoine des biens qui étaient présents sur le budget principal, pour 26 376 K€ au chapitre 041. Une recette similaire est prévue en recette d'investissement.

- ✓ Les opérations d'équipement augmentent de 57% et passent de 245 K€ à 384 K€ avec 130 K€ de demandes supplémentaire de la part du service, le reste étant positionné afin d'équilibrer la section ;
- ✓ Au chapitre 16, le remboursement de l'emprunt s'élève à 1 068 K€ ;
- ✓ 2 K€ en transfert entre section pour l'amortissement des subventions.

## 5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Total voté 2022	BP 2023	BS 2023	Total après le BS 2023	Evolution en % Total après DM/BP 2022
<b>Recettes réelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>80 K€</b>	<b>80 K€</b>	
<b>Recettes d'équipement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>80 K€</b>	<b>80 K€</b>	
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)			80 K€	80 K€	
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)				0	
21 - Immobilisations corporelles					
<b>Recettes financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
10 - Dotations, réserves (hors 1068)					
1068 - Autres réserves					
27 - Autres immobilisations financières					
45 - Opérations pour le compte de tiers (6)					
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>0</b>	<b>245 K€</b>	<b>27 505 K€</b>	<b>27 750 K€</b>	<b>11226%</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement		78 K€	990 K€	1 068 K€	1269%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		167 K€	138 K€	305 K€	83%
041 - Opérations patrimoniales			26 376 K€	26 376 K€	
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>245 K€</b>	<b>27 585 K€</b>	<b>27 830 K€</b>	<b>11259%</b>
001 - Solde d'exécution positif				0	
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>0</b>	<b>245 K€</b>	<b>27 585 K€</b>	<b>27 830 K€</b>	<b>11259%</b>

Les recettes d'investissement du budget annexe « centre de formation d'apprentis » enregistrent une forte hausse principalement due à la reprise du patrimoine sur le budget annexes des biens qui étaient présents sur le budget principal, pour 26 376 K€ au chapitre 041. Une dépense similaire est prévue en dépenses d'investissement.

- ✓ En transfert entre sections pour l'amortissement des biens, 138 K€ supplémentaires sont prévus à la demande du service patrimoine ;
- ✓ Le virement à la section d'investissement est augmenté de 990 K€ pour compenser le remboursement de l'emprunt.